



La Mairie-Ecole autrefois

**« Autour de Marianne »** Le journal d'information municipale ,

**N°3 - janvier 2010 - Jura - Commune de *Châtelneuf***

- Editorial
- Etat Civil / Informations
- Compte rendu des dernières réunions.
- *Châtel 21* , réveillons 2010 .
- Bilan A-G *Châtel 21* / Bibliothèque , Archives ,
- La fougemaïlle , Un ravin ... / Souvenir , souvenir ...

## EDITORIAL: Mr le Maire , Mr Bruno RAGOT

L'année 2009 restera sans aucun doute dans l'esprit de chacun comme étant une période difficile , « la crise » étant le leitmotiv qualifiant notre économie nationale .

Les collectivités territoriales furent durement touchées et leur impact direct sur la gestion de nos administrations locales laissera des blessures . Quoiqu'il en soit , notre municipalité sût restée soucieuse de ne pas déstabiliser un budget fragilisé et j'en profite pour remercier ici même l'ensemble des membres du Conseil Municipal .

Notre démarche à venir , sera de la même essence : « chercher à minimiser les coûts » tout en ayant des perspectives d'avenir restant dans le champ de nos possibilités .

En ce domaine l'année 2009 fut peu ambitieuse et la municipalité respectueuse de ces choix favorisa une partie de son patrimoine locatif pour s'équiper en suite d'un véhicule et de matériel de tonte , le but étant de regagner un peu d'autonomie . A ce titre Mr *Marchand* , alliant Savoir Faire et compétence intervient aujourd'hui en bien des domaines et notre souhait sera de pouvoir pérenniser son activité. Toutefois de gros travaux sont à ce jour indétournables : S'agissant de voirie ainsi que d'améliorations sensibles en terme de distribution d'eau potable , ces dossiers sont en cours . Des solutions , plutôt des opportunités concernant l'eau , sont à l'étude.

A l'initiative de Mr *Gérard Morel* , maire à l'époque , Châtelneuf est aujourd'hui officiellement inscrite comme « Commune du Parc du Haut-Jura » . Les actions menées en partenariat avec le P.N.R bien que paraissant très distantes , sont pourtant réelles.

S'agissant là , de l'aboutissement d'une étude concernant les conseils en Economie Partagée ; ( l'utilisation de notre éclairage public sera prochainement reconsidéré ), de l'évolution de la zone humide de Panesiere ( dont l'exploitation et la valorisation vont débiter sous peu), de l'intérêt relatif du ravin de la Fougemaille réactivé par Mr *Vincent Dams* (Jura. Nature. Environnement) sous l'impulsion de châtel 21 et de Mr *Claude Monnet* de même que l'extension du zonage Natura 2000 dont la présidence du comité de pilotage revient à Mr *Gilles Fraichard* le premier adjoint , gages supplémentaires du respect des lois et préconisations agro-environnementales régissant dorénavant notre territoire .

Concernant « l'Espace Associatif » qui petit à petit prend forme, je remercie vivement Mr *Stéphane Vannoz* pour sa persévérance à faire naître une petite bibliothèque où informations et convivialité pourront Cohabiter , et bientôt doté d'une borne internet . Mon souhait étant que cet espace soit un lien entre toutes nos associations ( jeunes , boules , chasses ...) Je tiens également et tout particulièrement à ce qu'il

soit et reste un ancrage pour les jeunes .

Je voudrais également remercier vivement un acteur important contribuant à la dynamique Sportive régionale mais aussi interrégionale en la personne de Mr Christophe Lamy-Pithos .  
Conscient de l'impact que génère la manifestation du Grand Prix de Châtelneuf , il sut fédérer les villages alentours et organisa à sa façon une « intercommunalité Sportive locale » dont l'intitulé « Grand Prix du Plateau » figure aujourd'hui au palmarès de la Ronde du Jura .

Pour en terminer, mais bien sur , sans oublier notre entreprise locale ( kara ) qui semble t'il Tourne le dos à cette période quelque peu austère, sans oublier nos deux agriculteurs pour qui la valse des prix à la production ne cessent de les défier, j'adresserai alors mes vœux tout particuliers, aux personnes âgées de notre village en citant cette petite phrase que l'un deux m'a rappelé récemment, petite phrase anodine mais combien évocatrice :

« Tu sais Bruno souviens-toi là , les vaches sont toujours passées . »

Bonne Année à tous.

---

## ETAT CIVIL

Naissance de *Noa Marc Vojinovitch* le 23 / 09 / 2009 à Lons-le-Saunier.

Mariage de *Gilles Monnet* et *Catherine Salvi* le 20 / 06 / 2009.

Mr *Amic Ragot* Décédé le 09 / 12 / 2009 , né le 14 / 12 / 1914 à Champagnole.

Mme *Francine Pellerier* décédée le 31 / 08 / 2009, née le 14 / 10 / 1909 .

## Bienvenue

A Mr Damien Bertschy , 28 rue du château ( logement locatif - ancienne école).

A Mme Henguely , 11 rue de Gévry .

A Mr et Mme Lizée , 51 rue du Haut .

## Informations

Horaires mairie – secrétariat : Mardi - Jeudi 9h à 11h30 / Samedi 8h à 11h30 .

En période de congés scolaires : Mardi - jeudi de 17h à 19h30 .

Rdv avec le Maire , tous les samedi de 10h à 12h

Rdv avec le Maire ou le 1<sup>er</sup> adjoint , tous les lundi dès 20h30

## Calendrier des réunions du Conseil Municipal :

Le Mercredi 20 Janvier 2010 , le vendredi 26 Février 2010 , le Vendredi 26 Mars 2010 ,  
le Vendredi 30 avril 2010 , le Vendredi 28 Mai 2010 , le Vendredi 25 Juin 2010.  
Commémorations , fêtes nationales : Le Samedi 08 Mai 2010.

---

### Médecin de Campagne , médecin de Proximité , alliant efficacité , rapidité

d'intervention , compétant et peu soucieux du temps qu'il consacrait à ses patients , **Jean Mazuez**  
nous a quitté en 2009 .

Qui ne fut pas en relation avec ce personnage dont le dynamisme se révélait en de nombreux  
domaines ?

Homme de terrain, créatif et avant-gardiste, il établit des ponts, créa des liens entre tous,  
mettant au service de la population sa disponibilité pour développer un tissu économique et  
socio - culturel encore très actif aujourd'hui .

La piscine , le cabinet médical , la pharmacie, « les amis de la Chaux » , sont autant de créations  
dont bon nombre d'entre nous peuvent encore profiter.

A ce titre , je tenais à rappeler l'homme qu'il fût , et dire combien j'approuve la reconnaissance  
que lui montre la commune de Chaux-des-Crotenay souhaitant donner son nom à leur futur Salle des  
Fêtes .

Mr Bruno Ragot

---

BIBLIOTHEQUE

*Châtel 21 de Samedi 18h-19h.*

*Tel: 06-87-11-63-00.*

**Médiathèque**

39460 *Foncine le Haut.*

Tél. : 03 84 51 99 71

Jeudi 4 Février    Jeudi 6 Mai  
Jeudi 4 Mars        Jeudi 3 Juin  
Jeudi 1<sup>er</sup> Avril      Jeudi 1<sup>er</sup> Juillet

**PERMANENCES**  
**CHÂTELNEUF**  
**à Juillet 2010**

de 18h00 à 18h45



Les lundi 8 février, mercredi 26 mai, mardi 3 août et jeudi 4 novembre  
(plutôt que décembre afin de mieux équilibrer les passages dans l'année)

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 30 Juin 2009**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Dominique BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Jean-Marie BLONDEAU, Bruno POIBLANC.

Absents excusés: Monsieur Denis VANNOZ, Johan GIROD et Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY (qui a donné sa procuration à Gilles Fraichard pour les votes).

Demands d'achat de terrain : les élus constatent une demande croissante actuellement. Le conseil municipal étudie le dossier de Monsieur Gindre propriétaire d'un terrain à « la Regat » au bas du village mais diffère sa réponse dans le temps.

Relevés des compteurs d'eau : le conseil municipal demande à chaque abonné de relever son compteur et de retourner l'imprimé en Mairie avant le 25 juillet prochain. Sur cet imprimé, nous demanderons également le nombre d'adultes, et d'enfants composant le foyer afin que la facturation des ordures ménagères soit la plus équitable - Le Maire rappelle que la commune applique la gratuité à compter du 3<sup>ème</sup> enfant scolarisé.

Indemnités de Gardiennage de l'Eglise : Mlle Claudine BOURGEOIS s'occupe de l'accès et du chauffage de l'église. Une délibération du 26/03/2004 a fixé une indemnité annuelle de 250€ renouvelable par tacite reconduction. Celle-ci est maintenue et continuera de lui être versée.

**Délibérations :**

Communes Forestières et démarche de certification de la gestion durable de la forêt : il y a 5 ans, la commune a adhéré à cette démarche PEFC. Le conseil décide de son renouvellement pour la même période. Vous pouvez vous connecter au site : [www.pefc-France.org](http://www.pefc-France.org) pour plus d'information.

Tarif du bois de chauffage, lot de nettoyage et bois en stères : suite à la réunion de commission des bois en date du 12 juin, et à sa proposition de tarif, le conseil municipal la valide :

\* 28€ le M3 : bois de longueur - limité à 13M3 : un seul lot sera affecté par foyer et pour les personnes domiciliées au village et présentes au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

\* de 5 à 10€ le M3 pour les lots de nettoyage qui seront attribués uniquement aux personnes achetant du bois de longueur, domiciliées au village et présentes au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

\* 34€ le M3 bois fabriqué en stères au bord de route.

**Divers :**

Un devis est demandé à l'ONF pour les travaux d'entretien du périmètre de captage rapproché.

**Arrêté municipal** du Maire réglementant la circulation des véhicules à moteur à l'accès au lac du Fioget depuis la ferme du Fioget et la R.D.40 :

Dans le cadre de l'instauration des périmètres de protection des captages de la source de la Dame et du puits du Chardon, l' arrêté préfectoral n°125 du 1<sup>er</sup> Février 2008 impose une réglementation.

En conséquence, l'arrêté municipal du 11/07/2009 interdit toute circulation et le stationnement de véhicules à moteur, (sauf ayants droit), ainsi que le dépôt du matériel sur ce chemin

Les délibérations ont été prises à l'unanimité par les membres présents.

La séance est levée à 23h.

Le Maire,  
Bruno RAGOT

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 12 Octobre 2009**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS.

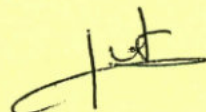
Absents excusés: Mesdames Dominique BLONDEAU, Chantal BERTSCHY Messieurs Johan GIROD, Bruno POIBLANC, Denis VANNOZ (procuration à Mme PARET).

**Zone humide de Panessières** : le conseil municipal confie le suivi de l'exploitation ainsi que la commercialisation du bois à l'O.N.F.

**Panneau indicateur de l'accès au gîte « le Jardin de Marthe »** : le conseil municipal donne son accord aux propriétaires du gîte, pour son implantation qui sera conforme aux préconisations du P.N.R. relatives à la signalétique touristique.  
Accord unanime du conseil municipal.  
(Monsieur Bruno Ragot n'a pas pris part au vote.)

La séance est levé à 21h 15.

Le Maire,  
Bruno RAGOT



**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 28 Août 2009**

Étaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Dominique BLONDEAU, Johan GIROD, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Bruno POIBLANC, Françoise TONY.

Absents excusés: Messieurs Denis VANNOZ, Jean-Marie BLONDEAU

Invité : Monsieur Vincent DAMS

Intervention de Monsieur DAMS représentant Jura Nature Environnement- il souhaite organiser une journée « coup de poing » concernant le dossier de la décharge de la Fougemaille, le 19 septembre prochain. Une réunion de préparation de cette journée aura lieu le 7 septembre prochain à 20h30 en Mairie.

SICTOM : il met à disposition gratuitement un broyeur à végétaux. Pour toute information complémentaire, contacter le Sictom afin de le réserver le jour où vous souhaitez le louer.

Qualité de l'eau : après une période où elle était impropre à la consommation, l'eau est de nouveau consommable. 2500 litres d'eau en bouteilles ont été distribués fin juillet.

Location de l'appartement de l'école : le conseil municipal décide de le louer 450€ par mois charges comprises. La candidature de Monsieur Damien BERTSCHY a été retenue et la location débutera au 01/10/2009.

**Délégations diverses :**

\* Gilles Fraichard est élu membre délégué titulaire pour le Parc Naturel du Haut Jura, le SIDANEP

\* Bruno Ragot devient délégué titulaire à la Communauté de Communes et au SIDEDEC

suite à la démission de M Denis VANNOZ en tant que membre de ces différents organismes.

**Questions Diverses :**

Gilles Fraichard présente son entreprise de Garde Particulier Généraliste

Le conseil municipal étudie la demande de Mesdames BENAS afin d'élaguer les arbres situés au dessous de la ligne électrique (dans le bas du village)

Le conseil municipal accepte la demande de l'ACCA de Chatelneuf pour entreposer un mobil-home « aux herses »- condition requise : un habillage en bois afin qu'il soit plus intégré dans le paysage.

Zone humide de Panesière : le conseil municipal attend le cahier des charges de l'ONF afin de lancer les appels d'offre - début des travaux fin d'année 2009

La séance est levé à 22h35.

Le Maire,  
Bruno RAGOT



**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 30 Octobre 2009**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Jean-Marie BLONDEAU Johan GIROD, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Bruno POIBLANC, Françoise TONY.

Absents excusés: Madame Dominique BLONDEAU, Monsieur Denis VANNOZ.

**Médiathèque de Foncine le Haut** : Intervention de Monsieur Jean ALIVON bénévole assisté de Mme JOBARD Directrice de la médiathèque :  
afin de redynamiser ce service, de nouveaux horaires sont proposés, à compter de novembre, pour la permanence à Chatelneuf :

**Le jeudi de 17H45 à 18h30 : une fois par mois**

**Finances communales**: Afin de faire face au manque de trésorerie compte tenu que la vente de la maison Pasquelin n'est pas réalisée, le conseil municipal décide d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne de Franche Comté pour un montant de 40 000€

**Déneigement des voies communales**: suite à l'appel d'offre lancé par la commune, la proposition de Monsieur Camille DUBOZ a été retenue. Un contrat sera signé prochainement.

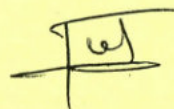
**Zone humide de Panessière**: prochaine réunion avec la Fédération des chasseurs le 3 novembre en mairie à 19h

**Location du terrain de foot**: suite à la demande de Monsieur Gilles Fraichard, le conseil municipal lui en octroie la location - un bail sera rédigé

**Commémoration du 11 novembre**: elle aura lieu à 11 heures au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur en Mairie.

La séance est levée à 22h35.

Le Maire,  
Bruno RAGOT





**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 29 Septembre 2009**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Dominique BLONDEAU, Marie-Josèphe PARET, Bruno POIBLANC, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU.

Absents excusés: Chantal BERTSCHY Messieurs Johan GIROD, Christophe LAMY-PITHOS, Denis VANNOZ.

Invité: Monsieur Patrick BERTSCHY

**Intervention de Monsieur Patrick BERTSCHY** pour présenter le bilan de gestion de notre forêt pour l'année 2008.

Il a dressé aussi le bilan très positif de la récente vente à Champagnole.

Destinations des coupes de bois pour l'année 2010 : la délibération proposée par Monsieur Patrick BERTSCHY est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal

**Rapport de réunions :**

Le Maire fait un compte rendu des réunions qui ont eu lieu :

- visite de Mme La Préfète à Champagnole le 7/09
- office du tourisme le 25/09
- syndicat des eaux du lac d'Ilay le 22/09
- communauté de communes le 24/09
- sur les tourbières le 24/09 : compte rendu fait par Gilles Fraichard

**Zone humide de Panesières** : une prochaine réunion aura lieu avec la Fondation pour prise de décision concernant le devis d'exploitation

**Déneigement des voies communales hiver 2009/2010** : un appel d'offre a été lancé par voie de presse : nous attendons des propositions- la commune n'est plus propriétaire de l'étrave, conformément au contrat de déneigement signé avec M Duboz en 2004 et qui s'est échu cette année.

**Finances communales** : la commission « finances » se réunira, à 20h30 les :

- 15 octobre
- 13 novembre
- 15 décembre

**Opération nettoyage de la décharge de la Fougemaille** : 18 volontaires sont venus nettoyer en partie les abords du ruisseau. La presse, ainsi que l'association « Jura Nature Environnement » ont longuement relaté cette action et félicité les bénévoles.

**Poubelles collectives** : après plus de 2 ans de fonctionnement, où la plupart des containers avaient été centralisés vers le bas du village, il est désormais nécessaire d'en entreposer vers la salle des fêtes (ce qui a été fait depuis quelques mois), vers le transformateur électrique (haut du village) ainsi qu'au cimetière (usage réservé exclusivement aux déchets du cimetière). Le reste des containers reste à disposition de la population en bas du village.

**Transport des élèves** : cette année, le Conseil Général a durci l'accès des élèves aux cars si ceux-ci n'avaient pas leur carte de bus. En conséquence, afin d'éviter des

désagréments liés à l'attente de cette carte, nous demandons aux familles d'être vigilantes au planning pour l'établissement des dossiers de transport :

- mi juin 2010 : récupération des dossiers de demande de transport vierges en mairie

- fin juin : retour des dossiers en mairie, complétés par la signature des établissements scolaires fréquentés par les élèves.

Nouveauté cette année: toute personne peut emprunter le bus scolaire- coût 2€ quelque soit la distance parcourue

### Recherches de terrains :

Le conseil municipal prend connaissance des demandes formulées par :

\* Monsieur Gilles FRAICHARD, dans le cadre de sa nouvelle activité professionnelle, recherche une surface pouvant convenir aux chevaux avec lesquels il travaillera.

\* Monsieur Jean-marie MONNET recherche également une petite surface de terrain pouvant servir à la fois de terrain de foot (« tournoi de six ») ou à d'autres activités pour les jeunes.

### Divers:

Le conseil municipal

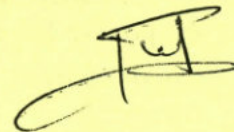
\* adresse ses sincères condoléances à la famille Pellerier suite au décès de Madame Francine PELLERIER survenu dans sa centième année.

\* « souhaite la bienvenue » à Noa Marc Vojinovitch (rue de Gevry)

\* félicite Madame Catherine POINOT qui a remporté le Trail des Sangliers - « Pontarlier le 27/10/2009 ».

La séance est levé à 22h55.

Le Maire,  
Bruno RAGOT



**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 2 décembre 2009**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames Dominique BLONDEAU, Françoise TONY, Messieurs les conseillers : Johan GIROD, Bruno POIBLANC.  
Absents excusés : Mesdames Chantai BERTSCHY, Marie-Josèphe PARET, Messieurs Christophe Jean-Marie BLONDEAU, LAMY-PITHOS, Denis VANNOZ

Procuration : Monsieur Christophe Lamy-Pithos donne son pouvoir au Maire pour les votes.

Compte rendu de réunions et commissions :

**Finances communales** : afin de faire face au manque de trésorerie, une ligne de crédit a été ouverte auprès de la Caisse d'Epargne de Franche-Compte pour un montant de 40 000€.

**SIVOS** : 91 enfants (dont 10 élèves de Chatelneuf) sont scolarisés au Groupe scolaire de Loulle et le conseil d'école vient d'être renouvelé. La semaine de 5 jours d'école est au programme des discussions.

**SICTOM** : actuellement une étude est réalisée pour individualiser les bacs gris par foyer : la facturation serait alors établie en fonction du poids des déchets entreposés dans ce bac

**Commission voirie communale** : de gros travaux devraient être réalisés en 2010. Par ailleurs, une étude sera réalisée sur le réseau et la distribution d'eau potable sur le village par le Syndicat des Eaux du lac d'Ilay.

Zone humide de Panessières : le dossier suit son cours : des appels d'offre seront lancés

Ordre du jour :

**Déneigement** : le conseil municipal a reconduit le contrat avec Monsieur Camille DUBOZ lors de sa séance du 30 octobre dernier. Toutefois, par souci d'équité pour les habitants du village, et compte tenu du coût du déneigement, le conseil municipal décide de ne plus assurer le déneigement des parties privatives de quelques propriétaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Résultat du vote : 5 voix favorables - 2 abstentions.

**Fêtes de fin d'année** : le conseil municipal reconduit les colis offerts aux personnes âgées. Ils leur seront remis lors de la réception organisée par la municipalité le dimanche 20 décembre, après-midi.

**Communauté de Communes** : une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été mise en place lors de la fusion des communautés de communes et la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.). De nombreuses réunions ont eu lieu pour aboutir à un accord : toutes les communes de Malvaux bénéficieront du reversement de la T.P.U. collectée de façon identique à l'année 2006.  
résultat du vote : 6 voix favorables- 1 abstention

**Vente de terrain communal** le long de la maison de Mme Georgette Bockenmeyer (sise « chez Labourier ») : suite à la demande de Monsieur et Madame Guy GIRARD, (futurs acquéreurs de cette propriété) le conseil municipal décide de leur vendre une bande de terrain d'environ 200M2 au prix de 3€ le M2. (les frais de bornage seront à leur charge).

A l'avenir, toute acquisition de terrain communal se fera au prix de 3€ le M2. (délibération à l'unanimité)

**Cadastre communal numérisé** (Système d'Information Graphique -SIG-) : la communauté de communes y ayant adhéré, le coût financier par commune s'en trouve diminué.

Le conseil municipal décide d'adhérer au SIG géré par le SIDEC - coût la 1<sup>ère</sup> année : 244€ -Ce cadastre numérisé permettra entre autre de mieux situer les réseaux d'eau, d'électricité, les zones constructibles ainsi que des informations complémentaires sur les parcelles de terrain. accord unanime du conseil municipal.

**Travaux sur le réseau d'eau effectués en 2006** - du réservoir jusqu'au lotissement: une convention de servitude liée au passage de la canalisation d'eau sera rédigée entre la commune et Monsieur Paret et Mme Martelet (épouse Midol). Ces conventions seront transmises chez le notaire. accord unanime du conseil.

**Surveillance de la station de pompage** : le conseil municipal décide de ne pas reconduire le contrat de Monsieur Jacques Girardot à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La séance est levée à 22 heures.

## **Recensement de la population**

Le Maire,  
Bruno RAGOT

### **Enquête de recensement de 2010**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **21 janvier au 20 février 2010**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

**Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

C'EST AVEC BEAUCOUP D'AMBITION ET D'ESPOIR QUE LES MEMBRES DE CHATEL 21 ONT ACCEUILLI POUR UNE REMISE DE COLIS LE SAMEDI, 27 DECEMBRE 2009 A LA SALLE DES FETES LES ANCIENS DU VILLAGE EN COMPAGNIES DES FAMILLES ET D'ENFANTS PRESENTS POUR CETTE OCCASION.

LES CONDITIONS METEOS PARTICULIEREMENT DIFFICILES ONT CERTAINEMENT BLOQUEES L'INTERVENTION DE QUELQUES UNS, MAIS LA MUSIQUE ET LE COURAGE DES PLUS NOMBREUX ONT PERMIS CETTE IMMuable RENCONTRE ENTRE LE PASSE ET L'AVENIR. ESPERONS QUE CET EVENEMENT, SI MODESTE DANS SA RECONNAISSANCE SOCIALE, DEVIENNE AVEC LE TEMPS UN VRAI RENDEZ-VOUS D'ECHANGE ET DE SOUVENIR POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION. TROP SOUVENT L'ON S'ENTTEND FACILEMENT SUR L'OUBLI GENERALISE DES MEMOIRES COLLECTIVES; QUI SE SOUVIENT DE TEL EVENEMENT? DE TEL INTERVENANT IL Y A DES ANNEES, PARFOIS DES DECENNIES?. LE PRESENT APPORTE SON LOT DE PROGRES, DE SATISFACIONS SE QUI S'APPRECIE SURTOUT POUR CEUX QUI L'ON SOUVENT ESPERE, DOIT ON OUBLIER DE FAIT L'ANCIEN ET SANS CESSER RESTER AU PRESENT? CETTE OCCASION DEVRAIT ETRE AMELIOREE, ENCOURAGEE ET FINALEMENT ADMISE COMME LA CONCRETISATION ULTERIEURE DES MEMOIRES; LES ECRITS RESTES...

C'EST CERTAINEMENT GRACE A CET ESPRIT QUE L'ON SE SOUVIENDRA DU REVEILLON 2010 ORGANISE COMME TOUS LES ANS - ASSEZ MODESTEMENT - AUTOURS D'UN BUFFET FROID GRACE A MADAME ROUSSEAU ET LA PARTICIPATION D'UNE CINQUANTAINE DE PERSONNE.

LES DJ'S SE SONT TRES BIEN DEFFENDUS PUISQUE C'EST AUX ALENTOURS DE 6 HEURES DU MATIN QUE LA MUSIQUE SE TUE, LA CHALEUR DE LA NUIT LAISSA LA PLACE AUX INCONDITIONNELS DE LA NEIGE ET A QUELQUES IRREDUCTIBLES LE COURAGE DE VISITER LE VILLAGE COMME AUTREFOIS A L'EPOQUE DES « CONSCRITS ».

C'EST DANS CET ESPRIT QUE L'ASSOCIATION CHATEL 21 AVEC LE CONCOURS DE LA MUNICIPALITE VOUS PRESENTE SES VŒUX ET L'ENSEMBLE DES PROJETS A VENIRS.

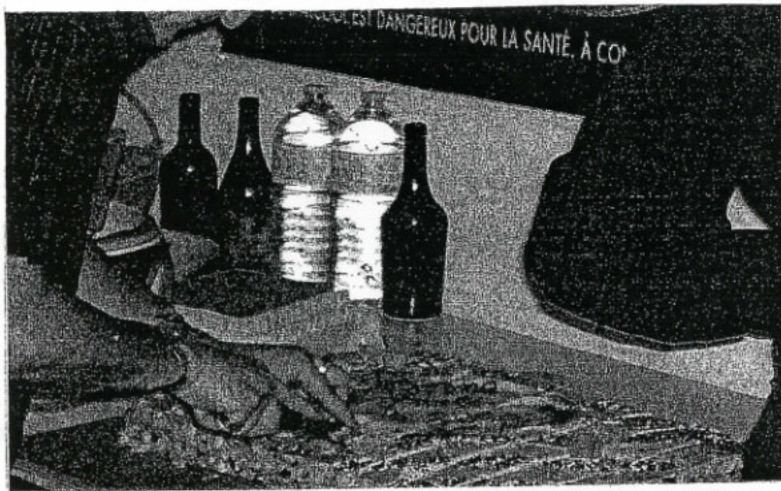
**2010** SERA L'ANNEE DES AMELIORATIONS COLLECTIVES QUE VOUS POUVEZ DEJA CONSTATER DEPUIS L'INTERVENTION DE MONSIEUR MARCHAND L'EMPLOYER COMMUNAL: LA SALLE DES FETES POUR LES UNS COTOIERA ENFIN - SANS SE MARCHER SUR LES PIEDS - LA SALLE DES JEUNES SITUEE AU 1ER ETAGE. UN CERTAIN NOMBRES DE TRAVAUX BENEVOLES PERMETTRONT

UNE MEILLEURE UTILISATION DES LOCAUX; AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ACTUELLE, REORGANISATION DES TOILETTES. CETTE INITIATIVE DEVRAIT S'OPPERER DANS LES MOIS QUI SUIVENT AFIN D'EVITER LES ETERNELLES CRITIQUES PASSEES.

AUSSI NOUS DONNONS A TOUS RENDEZ-VOUS LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE AFIN DE PEAUFINER LE PROJET.

C'EST SANS RAPPELER LES DIFERENTES MANIFESTATIONS HABITUELLES AUXQUELLES NOUS SOMMES TOUS CONVIES ; INTERVILLAGES , TRAMJURASSIENNE, GRAND PRIX CYCLISTE DU PLATEAU.

L'ANNEE SERA RICHE TANT EN EVENEMENTS QU'EN INITIATIVES ET MEMBRES BIENVENUS. POUR PLUS DE PRECISIONS CONTACTER LES EMMINENCES ASSOCIATIVES QUI SE FERONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR A LA SALLE.



## BIBLIOTHEQUE « 33, SALLE DES JEUNES »

LA BIBLIOTHEQUE EVOLUE ; ELLE ESSAYE DE S'ADAPTER AUX NOUVELLES EXIGENCES, A L'EVOLUTION DE NOTRE SOCIETE. LES DIFERENTS ACTEURS DE NOTRE COMMUNE ; RESPONSABLES, MEMBRES DES ASSOCIATIONS OU SIMPLES HABITANT NE PENSAIENT CERTAINEMENT PAS DISPOSER FIN 2009 D'UNE TELLE OFFRE DE LIVRES OU AUTRES DOCUMENTS. J'INVITE DONC LES PERSONNES INTERESSEES A SE FAIRE CONNAÎTRE DANS LES LIMITES ADMISES ; PAR MA DISPONIBILITE PERSONNELLE OU D'EVENTUELS ACTEURS ASSOCIATIFS PRESENTS DANS LA SALLE DES FETES ( SALLE DES JEUNES ).

DESORMAIS NOUS DISPOSONS D'ENVIRON 1000 OBJETS DONT LA PLUPART EN EXCELLENT ETAT ; DES COLLECTIONS PARFOIS PRESTIGIEUSES NE MERITENT PAS DE DORMIR DANS LES LOCAUX EXIGUES , PEUT ETRE ENVISAGERONS NOUS UNE EVOLUTION SPATIALE OU UN DEMENAGEMENT .

JE TENAIS AUJOURD'HUI A SIGNALER L'INCORPORATION DES LIVRES SCOLAIRES DE NOTRE CHERE ECOLE MUNICIPALE SI PRESENTE DANS NOTRE MEMOIRE COMMUNE. EN EFFET UN VERITABLE CONTENTIEUX S'EST PRESENTE LORSQUE NOUS AVONS VISITE LES ARCHIVES . IL Y A MAINTENANT UN AN, LES ARCHIVES NE SE SONT PAS PRESENTEES SOUS L'ASPECT RASSURANT DE DOCUMENTS PROTEGES , SECURISES VOIRE ACCESSIBLES.

NON, LOIN DE CETTE APPROCHE, LES DOSSIERS CLASSES NORMALEMENT DANS LE RESPECT DES REGLES INSTITUTIONNELLES, SONT BON GRE MAL GRE DANS L'ATTENTE DE TRETEAUX. J'AI DONC PROPOSE DE DEBUTER UNE REFORME ( MEME PETITE ! ) PAR LE TRAITEMENT « D'UN TAS DE LIVRE » AFIN DE DESENCOMBRER LES LIEUX. LES LIVRES SCOLAIRES SOUVENT IDENTIQUES MAIS RECOUVRANT PLUSIEURS GENERATIONS D'ELEVES ONT DONC ETE EXAMINES DANS LEUR TOTALITE ET NOUS AVONS DECIDE APRES CONCERTATION DE NE GARDER QUE **trois** EXEMPLAIRES MAXIMUM DE CHACUN, EN EFFET TROP SOUVENT LES SERIES PRESENTENT DES ELEMENTS DETERIORES , AUSSI NOUS LAISSONS LES MEILLEURS A DIPOSITION DANS LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE CE QUI CORRESPOND A ENVIRON UNE CENTAINE DE TITRES ; HISTOIRE, GEOGRAPHIE, MATHEMATIQUES, LECTURE COURANTE, ECONOMIE- SOCIALE ... A NOTER QUE LES LIVRES NON GARDES SERONT SOIT DETRUIITS OU REMIS AUX PERSONNES DESIREUSES D'EN RECUPERER , ELLES DEVRONT SE FAIRE CONNAÎTRE LE PLUS VITE POSSIBLE .

suite

CETTE INITIATIVE JE L'ESPERE DEVRAIT OUVRIR LA PORTE (!! ) POUR UNE EVOLUTION DES ESPACES D'ARCHIVES JUSQU'ALORS NEGLIGES. LA BIBLIOTHEQUE POUR SA PART FORTE DE 4 MEMBRES A OBTENUE UN SOUTIEN LOGISTIQUE PERSONNEL PAR L'UTILISATION DE MATERIEL INFORMATIQUE; JE DISPOSE D'UN MICRO-PORTABLE ET D'UN LOGICIEL « BIBLIOTHEQUE 3000 » PERMETTANT D'ACCEDER PLUS FACILEMENT A L'EVENTAIL.

VANNOZ Stéphane

ASSEMBLEE GENERALE

Association Châtel 21

Samedi, 16 Janvier 2010

C'est en présence d'une quinzaine de membres que l'AG s'est réunie Samedi dans la Salle de la Mairie pour présenter un bilan de l'année 2009 et taire peut-être certaines rumeurs. Mr *Poiblanç*, le président à se féliciter des diverses occasions ; Grand Prix du Plateau et sa centaine de participants que des rencontres Intervillages en 2010 à Fontenu ou la tramjurassienne et les clowns du "Chardon". Seul point négatif , les incidents (tard dans la nuit) du repas champêtre consécutifs à l'intervention des pompiers pour une réanimation sanitaire. A l'avenir l'accès des personnes éméchés sera moins facile. La réunion a permis d'aborder l'avenir de la bibliothèque (journal quotidien et borne internet) tout comme le devenir de la salle des fêtes actuellement en travaux (250 euros pour la petite salle). Les compétences de tous seront utilisées afin que la "nouvelle Salle des Jeunes" située au premier étage (fin Février) permette une meilleure entente entre utilisateurs permanents (jeunes) et occasionnels (associations - particuliers) dans la Salle des Fêtes, et la réorganisation des communs.

Enfin, Gaëlle Girardot intervint de sa présence pour aborder le chapitre financier. Celui-ci est plus qu'honorable : 1000 euros en placements et 1000 euros sur le compte. L'ensemble des manifestations a dégagé des bénéfices. L'on procéda ensuite au renouvellement du bureau : Président Mr Poiblanç-B , vice-président Mme Tony-F, Trésorier Mr Poinot-P, Secrétaire Mr Girod-J. Est créée une commission d'animation : Mr Monnet-JM, Mlle Joly-J, Mr Monnet-H, Mr Girod-A, Mr Ragot-C, Mr Monnet-T, Mr Ragot-F, Mr Vannoz-S (...?). Les cartes d'adhérents seront à 1 euro (avec participation aux activités), liberté d'accès étant le mot d'ordre.

Si la curiosité vous prend, nous recherchons des partenaires pour effectuer une sortie et l'idée d'une représentation théâtrale est appréciée. La séance s'est terminée à 19h30 autour d'un verre de mousseux et la visualisation d'échantillons photographiques, les stupéfiants amoncellements de la Fougemaillé proposés par Mr Poiblanç.

Rendez-vous courant Février dans une salle rénovée pour un petit concours de belote.



## LA « FOUGEMAILLE » UN RAVIN RAVISSANT ...

CONNAISSEZ-VOUS LE SONNEUR A VENTRE JAUNE ? CE N'EST PAS UN CHASSEUR MUNI D'UN CLAIRON OU AUTRE GARDE ARME ; IL S'AGIT D'UN PETIT BATRACIEN CAPABLE DE CERTAINES PIROUETTES POUR SE CAMMOUFLER ET PEUT S'AVERER IRRITABLE LORSQU'ON LE TOUCHE .

CETTE ESPECE RARE (COMME BEAUCOUP D'AUTRES) SE TROUVE COMMUNEMENT EN EUROPE ET POURRAIT POUR LE BONHEUR DES PROMENEURS S'INSTALLER DANS LE MAGNIFIQUE SITE ECOLOGIQUE DEJA RECONNUE PAR NATURA 2000. EN EFFET LA FOUGEMAILLE, JUSQU'A IL Y A PEU, ETAIT DEVOLUE AU STOCKAGE DE DETRITUS MENAGERS ET SE NOMMAIT POUBELLE POUR LES HABITANTS DE CHATELNEUF ET DES COMMUNES VOISINES. LES SANGLIERS CONNAISSAIENT CE PETIT BOUT DE NATURE SAUVAGE JONCHE DE PLASTIQUES , D'AMAS D'ORDURES VOIR MEME D'UNE DIZAINNE DE CARCASSES DE VOITURES.

A L'INITIATIVE DE QUELQUES HABITANTS SOUTENUS PAR LA MUNICIPALITE , L'ASSOCIATION CHATEL 21 A ORGANISE UNE JOURNEE DE NETTOYAGE DU SITE LE SAMEDI 19 /09/2009 CETTE INITIATIVE QUE L'ON NE PEUT QU'APPROUVER C'EST DEROULEE GRACE AUX SOUTIENS LOGISTIQUES DE « JURA NATURE ENVIRONNEMENT » EN LA PERSONNE DE V. DAMS ET DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT POUR L'ETUDE D'INGENIERIE. ET C'EST DANS UNE AMBIANCE CHALEREUSE QUE CETTE VERITABLE FENETRE DU PARC NATUREL REGIONAL RECUE QUELQUES SOINS. BIEN ENTENDU , CETTE OPERATION DOIT S'INSCRIRE DANS UN PROGRAMME D'INTERVENTIONS FUTURES , RELAYE PAR LES DIVERS ACTEURS AFIN DE REDONNER A LA NATURE SON LIT D'ORIGINE .

POUR INFORMATION , LE MOT « FOUGEMAILLE » FERAIT REFERENCE A DES BRULIS DE CHANVRE , BRULONS CES POUBELLES NAUSEABONDES ET LAISSONS , S'IL LE VEUT , NOTRE SONNEUR S'EGAYER AU BORD DU RUISSEAU TEL LE GARDIEN D'UN TRESOR EN SOMMEIL.

VANNOZ STEPHANE

QUELQUES CHIFFRES : UN CHANTIER DE 400 METRES , 18 PARTICIPANTS ,  
600 KG DE DETRITUS RECOLTES ,  
2 COMMUNES CONCERNEES VOIR PLUS ?

# Les documents d'Edmée V.

Edmée collecte les documents qui concernent Chatelneuf, et qui lui tombent sous la main.

Ainsi, Abel Girardot (né en 1848), fait l'inventaire des antiquités celtiques observées sur le plateau de Chatelneuf

Il n'est pas interdit de penser que les troupes de Vercingetorix ne soient pas venues faire un tour de par chez nous.

Le député Victor Poupin et la sculpteur(e) Syamour menaient grande vie dans ce « Versailles républicain » de Chatelneuf.

Dans les années 48 ou 49, une colonie de vacances de Saint-Ouen découvrait « un village de rêves ».

Le « dénombrement » de 1891 nous fait savoir que le village comporte : 49 maisons, 55 ménages, 183 habitant

En 1997, le clocher de l'église était installé ; en 2006, on inaugurerait la rénovation du centre du village.

Les différentes manifestations sont mentionnées : concours de boules, courses de vélos, distributions de colis aux personnes âgées, le nettoyage de la Fougemaille par l'association « chatel 21 »...etc...

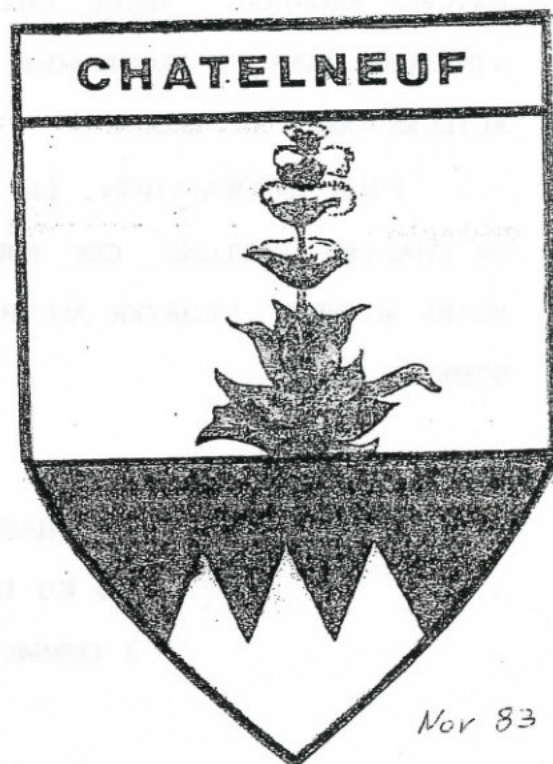
On pourrait ajouter beaucoup de choses en somme... mise en place de la communauté de communes, élaboration du lotissement, notre participation à Natura 2000 , au Parc naturel du Haut Jura...etc

Il y aurait bien dans cette somme de documents, le matériau pour composer un ouvrage sur Chatelneuf ! Avis aux amateurs.

Jeannine Bariod



stephane vannoz



Nov 83

